



## Un mouvement syndical fort pour une société plus juste



Comme chaque début d'année, le président et le secrétaire général de la FTQ, Daniel Boyer et Serge Cadieux, ont rencontré les médias dans la tour FTQ à Montréal afin de faire le point sur les principaux enjeux qui mobiliseront la centrale en 2019 et de faire le bilan de l'année 2018.

D'entrée de jeu, ils ont mentionné que l'arrivée au pouvoir du gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ) venait de changer le paysage politique québécois. « Nous avons constaté une ouverture au dialogue social à laquelle les libéraux ne nous avaient pas habitués. Bien que les premiers contacts avec l'équipe ministérielle aient été positifs, nous resterons vigilants et jugerons ce nouveau gouvernement au fil des décisions qu'il prendra et des politiques qu'il mettra de l'avant », ont déclaré les confrères Boyer et Cadieux. Affirmant du même souffle que la FTQ attend d'ailleurs du nouveau gouvernement des réinvestissements importants dans les services publics qui ont été mis à mal par les libéraux.

Dans le secteur public, la FTQ va travailler à bâtir un nouveau front commun. « Les travailleurs et travailleuses en santé et en éducation ont été lourdement affectés par l'austérité libérale; il est temps de reconnaître l'importance de leurs tâches et d'offrir de meilleures conditions de travail. »

### Lutter contre les inégalités sociales

La FTQ poursuivra également sa campagne pour un salaire minimum à 15 \$ l'heure, afin de permettre à l'ensemble des Québécois et Québécoises de sortir la tête de l'eau et de vivre dans la dignité. Aussi, la campagne pour l'instauration d'une assurance médicaments publique et universelle, que la centrale mène conjointement avec la CSN et la CSQ, prendra de l'ampleur au cours des prochains mois.

Les attentes à l'endroit du nouveau gouvernement sont grandes. La FTQ fera pression pour que les élus modernisent le régime de santé et sécurité au travail par le dépôt d'un projet de loi éliminant toutes les clauses de disparité de traitement.

PAGE 3

### RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

## Il faut améliorer la part des revenus du travail

Selon l'IREC, le nouveau gouvernement du Québec devrait s'engager à bonifier le salaire minimum à 15 \$. Ce serait là le signal à donner pour signifier que le développement économique, dans un contexte de transformation technologique, passe obligatoirement par une répartition plus juste du revenu national.

PAGE 7

### HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

## Une politique maintenant obligatoire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Loi sur les normes du travail (LNT) oblige l'ensemble des employeurs à se doter d'une politique contre le harcèlement psychologique afin d'assurer un milieu sain et exempt de harcèlement. Cette nouveauté devrait permettre une amélioration pour contrer la présence de harcèlement dans les milieux de travail, qu'il soit de nature sexuelle ou psychologique.

PAGE 9

### LOIS CANADIENNES SUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET LA RADIODIFFUSION

## Comment garantir l'accès à des contenus d'ici?

Dans une récente chronique publiée dans le journal *Le Devoir*, le professeur de droit Pierre Trudel rappelait l'importance grandissante du numérique dans nos vies et comment cette intrusion en vient à modifier nos façons de faire et de vivre.

PAGE 12



Une exposition pour souligner 50 ans d'actions pour le français au travail

PAGE 5



Métier : boucher

PAGE 5



Reportage photo : les ateliers de misère de Tehuacán

PAGE 10



Colloque exceptionnel sur les droits de la personne

PAGE 2



Journée de réflexion sur la crise des médias

PAGE 4



Une région mobilisée et solidaire!

PAGE 6

ESPACE RÉSERVÉ À L'ENVOI POSTAL  
ENVOI PUBLICATION CANADIENNE N° 40063488  
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la  
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)  
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3



DANIEL MALLETTE

## UN AN DE LOCKOUT CHEZ ABI

# ABI abuse des travailleurs et travailleuses avec le silence complice de Québec

C'est par un froid sibérien que les lockoutés d'ABI se sont rassemblés le 11 janvier dernier pour souligner le triste anniversaire des 12 mois de lockout. Un an plus tôt, des fiers-à-bras expulsaient les travailleurs et travailleuses de l'usine à 3h du matin, les empêchant de prendre leur douche pour se débarrasser des contaminants toxiques.

Un an plus tard, les négociations sont toujours dans une impasse et la compagnie exige davantage de concessions qu'au début. Le premier ministre, François Legault, qui avait promis en campagne électorale que le dossier du lockout serait « prioritaire », se montre aujourd'hui impuissant alors que le conflit s'éternise.

Des centaines de lockoutés et leurs alliés se sont regroupés devant le bureau de circonscription du député caquiste de Nicolet-Bécancour pour marquer le coup des 12 mois du lockout. « François Legault avait promis d'en faire une réelle prio-

rité une fois au pouvoir. Il doit maintenant joindre l'acte à la parole. Les contrats d'électricité entre le gouvernement, Hydro-Québec et les multinationales de l'aluminium déséquilibrent les rapports de force », fait valoir le président de la FTQ, Daniel Boyer, qui assistait au rassemblement.

Le directeur québécois du Syndicat des Métallos, Alain Croteau, a renchéri : « Si ABI était obligée de payer le bloc d'électricité qui lui est réservé, elle aurait probablement adopté une autre attitude. Le gouvernement doit revoir ces contrats inéquitables qui permettent à ces compagnies de prendre en otage les travailleurs tout en refilant la facture aux contribuables. »

Les nombreuses tentatives de médiation se sont toutes soldées par un échec, alors que la partie patronale lève le nez sur des tentatives de compromis et ajoute de nouvelles demandes. « Peu séparait les parties il y a un an. Le fossé s'est agrandi depuis et un millier de familles a souffert toute l'année à cause de la gourmandise d'une multinationale.

Nous avons besoin que le gouvernement sorte de sa pseudo-neutralité et rétablisse un équilibre dans les rapports de force. ABI abuse de la situation et maintient des centaines de familles dans l'insécurité, avec le silence complice du gouvernement du Québec », conclut le président de la section locale 9700 des Métallos, Clément Masse.

Hydro-Québec et le gouvernement ont perdu plus de 230 millions de revenus en raison du lockout. Les lockoutés sont sans revenu de travail depuis un an, ce qui affecte grandement l'économie de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

### Pour soutenir financièrement les lockoutés d'ABI

MÉTALLOS SL 9700 F.D.P.  
Envoyer à l'attention de  
Éric Moore  
Secrétaire financier  
Syndicat des Métallos  
Section locale 9700  
8310, rue Desormeaux  
Bécancour (Qc) G9H 2X2

Il est aussi possible de faire un don en ligne à <https://www.metallos.org/lockout-abi>. ■

## Campagne de boycottage des véhicules GM assemblés au Mexique

Le syndicat Unifor a lancé une importante campagne de boycottage des voitures GM assemblées au Mexique pour protester contre les plans du constructeur automobile de réduire la fabrication canadienne et américaine tout en augmentant sa production au Mexique.

Le syndicat Unifor en veut au fait qu'en cette période de profits records, GM prévoit mettre des milliers de travailleurs et travailleuses au chômage en fermant son usine d'Oshawa et quatre autres installations américaines, tandis que l'entreprise prend de l'expansion au Mexique pour profiter des bas salaires et de l'absence de droits de la personne et du travail.

Rappelons que, le 18 janvier dernier, à l'occasion d'une journée d'action en appui aux travailleurs et travailleuses d'Oshawa, une délégation de 300 membres d'Unifor-Québec a visité les kiosques du Salon de l'auto de Montréal en arborant un t-shirt qui portait le slogan : *Si vous voulez vendre ici, construisez ici!*

« En 2008, cette compagnie a été sauvée grâce à 10,3 milliards de dollars d'argent public. Voilà comment elle remercie les Canadiens et les Québécois, en fermant une usine et mettant à la rue 2600 travailleuses et travailleurs. Notre message à GM est simple : si vous voulez vendre ici, construisez ici », a expliqué le directeur québécois du syndicat Unifor, Renaud Gagné.

C'est en novembre dernier que GM a annoncé la fermeture de l'usine d'Oshawa alors qu'elle s'était pourtant engagée à ne pas le faire avant septembre 2020 lors de la dernière négociation. « En plus, la direction de GM a même admis que le fait de maintenir l'usine ouverte n'affecterait pas ses états financiers, c'est choquant », a indiqué Renaud Gagné.

### Comment savoir où est construit un véhicule ?

Rien de plus simple. Il s'agit de regarder le numéro d'identification du véhicule (NIV) sur le tableau de bord et s'il débute par le chiffre 3, cela indique qu'il a été construit au Mexique.



« Nous invitons la population à ne pas acheter de véhicule GM dont le NIV commence par 3 et aussi, à

aller sur le site [www.sauvonsOshawaGM.ca](http://www.sauvonsOshawaGM.ca) pour signer la pétition en appui à notre campagne », a demandé le dirigeant d'Unifor.

La fermeture de l'usine d'Oshawa entraînera la perte de 2600 emplois directs et encore davantage à long terme. Une étude commandée par Unifor et réalisée par une firme indépendante estime à 10 000 le nombre d'emplois qui seront perdus à l'extérieur de l'Ontario. Même si aucune conséquence directe n'a encore été rapportée sur des emplois au Québec, il est toujours inquiétant qu'une partie de l'industrie soit attaquée. Unifor-Québec représente 3 700 membres dans le secteur des pièces automobiles et de l'assemblage de véhicules. ■

## Colloque exceptionnel sur les droits de la personne

Les 5 et 6 décembre dernier, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-Québec) a organisé un colloque exceptionnel portant sur les droits de la personne. Les membres du Comité des femmes, du Comité du triangle rose, du Comité des droits de la personne ainsi que du Conseil québécois des autochtones du SCFP-Québec ont été largement applaudis pour la qualité et la diversité des conférences présentées.

« Nous avons appris énormément et avons aussi vécu beaucoup d'émotions. Venir en aide aux personnes marginalisées passe par comprendre leur réalité. Par exemple, pour comprendre les problèmes que vivent les communautés autochtones, nous avons reçu Natasha Tanguay qui a travaillé sur l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Ce fut émouvant ! », de dire

Josée Aubé, conseillère syndicale au SCFP attirée au Service des droits de la personne.

Le 6 décembre, Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes et anniversaire de l'attaque perpétrée à la Polytechnique, le colloque sur les droits de la personne du SCFP a accueilli Nathalie Provost, une des survivantes de la tuerie.

Touchante, mais surtout inspirante, cette militante féministe a rappelé, et ce, de façon magistrale, que l'on survit, que l'on

se relève et qu'il faut se battre pour un monde meilleur.

« Moi, le 6 décembre 1989, je suis devenue féministe ! », a déclaré, après l'allocution, une des participantes dans la salle qui avait 13 ans lors de ce massacre qui a marqué le pays et le monde entier.

Le colloque s'est conclu avec une discussion captivante sur la façon d'interpeller les communautés marginalisées en quête d'équité dans nos rangs syndicaux.

« Leur place est à nos côtés et ensemble nous pourrons



DANIEL JALBERT

améliorer le sort de milliers de travailleuses et travailleurs », de conclure Josée Aubé.

Fait intéressant sur ce colloque : c'est la toute première fois qu'un événement du SCFP attire plus de femmes que d'hommes, soit 60%.

### Le Service de la formation du SCFP-Québec annonce un nouveau cours Droits de la personne

En marge de ce colloque, le Service de la formation du SCFP a annoncé l'ajout d'un nouveau cours intitulé Droits de la personne à son programme à partir de janvier 2019.

« Les droits de la personne ne sont pas simplement une affaire de droits, mais une affaire de cœur. Dans le milieu syndical, nous sommes des gens de cœur. Quand nous regardons derrière nous, en ce qui a trait aux droits de la

personne, nous voyons que nous avons fait du chemin, mais il reste encore beaucoup de chemin à faire et ce cours va outiller nos membres pour mieux défendre les personnes marginalisées », d'affirmer Alain Tessier, conseiller syndical au Service de la formation du SCFP.

Le cours abordera, entre autres, des questions tels l'islamophobie, le racisme, les droits des autochtones, la violence faite aux femmes et les défis de la communauté LGBTQ+.

« Le mouvement syndical a fait beaucoup pour faire avancer la société en ce qui a trait aux normes du travail. On peut certainement aussi faire une différence pour faire avancer les droits des personnes en quête d'équité », d'ajouter Alain Tessier.

Ce cours sera donné sur trois jours. Le contenu et les dates sont sur le site Web du SCFP-Québec. ■

## Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président  
Daniel Boyer

Secrétaire général  
Serge Cadieux

565, boul. Crémazie Est  
Bureau 12100  
Montréal  
Québec H2M 2W3

Téléphone  
514 383-8000

Télécopie  
514 383-8038

info@ftq.qc.ca  
ftq.qc.ca

Rédactrice en chef  
Isabelle Gareau

Collaboration  
France Laurendeau (CHAT); Vincent Leclair (CRFTQMM); Joanie Fortin (CRFTQ Haute-Côte-Nord Manicouagan); Daniel Mallette (CRFTQ du Suroît); Philippe Lapointe (FTQ-Construction); IREC, Clairandréa Cauchy (MÉTALLOS); Lisa Djevahirdjian, (SCFP); Marie-Andrée L'Heureux (UNIFOR); Diane Bélanger, Jean Binet, Rima Chaaban, Isabelle Coulombe, Josée Daoust, Eric Demers, Manon Fournier, Denise Gagnon, Gilles Grondin, Yuriko Hattori, Annie Landry, Dino Lemay, Sylvie Lépine, Jean Laverdière, Atim León, Marie-Josée Naud, Jessica Olivier-Nault, François Ouellet, Catherine Veillette, Myriam Zaidi, FTQ.

Conception graphique  
Anne Brissette

Illustrations  
Sara Dubost-Delis, Upperkut.

Photos  
Clément Allard, Michel Cloutier, Eric Demers, Steve Dietz, Marcel Dignard, FTQ-Construction, Denise Gagnon, Isabelle Gareau, Comité Gendron, Daniel Jalbert, Daniel Mallette, Patrick Rondeau, Maxime Sabourin.

Abonnement et changement d'adresse  
mondeouvrier@ftq.qc.ca

Tirage  
34 000 exemplaires

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Imprimé sur du papier fabriqué par les travailleurs et travailleuses de la section locale 174 du syndicat Unifor à Saint-Jérôme.

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISSN 0700-8783

# Un mouvement syndical fort pour une société plus juste

SUITE DE LA UNE

## Pas d'emploi sur une planète morte

La centrale entend également poursuivre son rôle de leader dans la lutte contre les changements climatiques. «Le dossier de l'environnement en 2019 est aussi important que celui du développement économique et doit devenir prioritaire pour le gouvernement Legault», ont réaffirmé les confrères Boyer et Cadieux.

D'ailleurs, la FTQ poursuivra sa tournée des régions amorcée en 2018 avec le Fonds de solidarité FTQ et l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) afin de sensibiliser les militants et militantes ainsi que les dirigeants syndicaux à l'importance de bien s'outiller face à ces changements pour que les travailleurs et travailleuses ne soient pas laissés pour compte dans la

transformation des emplois et qu'ils fassent partie de la solution.

Les dirigeants ont aussi salué les signes d'ouverture du gouvernement en ce qui a trait à la modernisation du régime de santé et sécurité au travail (accidents de travail, maladies professionnelles et Loi sur la santé et sécurité au travail). «Ça fait longtemps qu'on attend que les gouvernements bougent dans ce dossier. Par exemple, il est inconcevable que la loi ne s'applique pas à tous les travailleurs et travailleuses, notamment à ceux et celles qui œuvrent dans l'industrie de la construction.»

La FTQ a également salué l'intention du gouvernement de mieux encadrer les agences de placement qui placent des travailleuses et travailleurs temporaires, dont beaucoup sont des personnes immigrantes, dans des entreprises clientes.

Les dossiers de la francisation dans les milieux

de travail et de la violence envers les femmes devront faire l'objet d'une attention particulière de la part du gouvernement de la CAQ. Le gouvernement s'est aussi engagé à déposer rapidement un projet de loi pour réformer le mode de scrutin. La FTQ sera attentive et a bien l'intention de participer au débat.

## Une année difficile pour des milliers de travailleurs et travailleuses

L'année 2018 aura aussi été marquée par des conflits de travail et des annonces de mises à pied sauvages comme le lockout qui perdure à l'aluminerie ABI de Bécancour et les 2500 personnes qui ont perdu leur emploi sans aucun préavis chez Bombardier. «Dans le dossier d'ABI, François Legault avait promis d'en faire une réelle priorité une fois au pouvoir. Il doit maintenant joindre

l'acte à la parole», ont martelé Daniel Boyer et Serge Cadieux.

Au fédéral, la lutte contre les paradis fiscaux, le dossier de l'environnement, le gâchis du système de paie Phénix et l'imposition d'une loi spéciale forçant le retour au travail des postiers et postières constituent des déceptions. «On attend un repositionnement du fédéral en ce qui a trait à l'environnement et une action rapide d'Ottawa dans le dossier de l'assurance-emploi. Il est urgent d'améliorer la loi», ont-ils affirmé.

Enfin, les dirigeants ont mentionné que 2019 est une année de congrès pour la FTQ. Ainsi, au cours des prochains mois, les militants et militantes des syndicats affiliés seront sollicités afin de réfléchir sur leur vision de la société québécoise et du monde syndical. ■

## ÉDITORIAL



ISABELLE GAREAU

## L'appétit sans limites

Les conséquences des inégalités sociales sont partout autour de nous. Des personnes occupent un emploi à temps plein et vivent quand même dans la pauvreté. Des mères monoparentales qui, malgré leurs efforts, peinent à joindre les deux bouts. Des travailleurs et des travailleuses ayant donné des décennies de leur vie active à des entreprises perdent subitement leur emploi ou se retrouvent dans la misère une fois à la retraite.

Les emplois se précarisent alors que les profits des entreprises augmentent sans cesse. OXFAM révélait récemment que 26 personnes possèdent 50% des richesses mondiales! Leurs fortunes ont grossi de 12% en 2018 soit 3,3 milliards par jour! Vous avez bien lu: 3,3 milliards par jour! 1 milliard c'est 1 000 millions. 3,3 milliards c'est 3 300 millions. PAR JOUR! Il faut le faire quand même. Ça donne un autre ordre de grandeur à l'expression «Où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir...». Clairement, eux, ils sont sans gêne.

Les inégalités sociales, c'est quand des ressources, comme l'argent ou le pouvoir, sont inégalement distribuées en raison de la structure même de la société et que cette situation suscite un sentiment d'injustice. Des inégalités sociales de cette ampleur, ça devrait carrément être illégal.

Ici, l'écart de rémunération entre les PDG des grandes entreprises canadiennes et les personnes salariées du pays a fortement augmenté. En 1998, leur rémunération équivalait à 105 fois le salaire moyen. En 2018, ce ratio s'élevait à 200 fois. C'est tout simplement indécent et rien ne justifie une rémunération aussi élevée! Le mieux payé du Québec inc., Alain Bellemare de Bombardier, a reçu une rémunération équivalente à 13,8 millions de dollars canadiens (il est rémunéré en dollars américains). Cela représente 300 fois le salaire annuel du Québécois moyen.

Les inégalités sociales ne sont pas le résultat d'une fatalité ou d'un phénomène naturel. Sinon, comment expliquer que les inégalités au Québec soient les moins élevées en Amérique du Nord? C'est tout simplement une question de valeurs et de volonté politique. Le Québec a fait le choix d'un filet social plus solide, d'une fiscalité plus progressive, de programmes sociaux plus généreux et de lois qui protègent les travailleurs et les travailleuses. Il n'y a rien de sorcier là-dedans.

Dans les circonstances, augmenter le salaire minimum à 15\$ l'heure est une des mesures évidentes à mettre en place, mais il va falloir maintenant s'attaquer à l'appétit sans fond des promoteurs d'inégalités généralisées. ■

Solidairement,

Le président, Daniel Boyer

Le secrétaire général, Serge Cadieux

## Serge Cadieux ne sollicitera pas de nouveau mandat au prochain Congrès de la FTQ

Après 38 ans de militantisme, Serge Cadieux a annoncé, le 28 janvier dernier, qu'il ne sollicitera pas de nouveau mandat lors du prochain Congrès triennal de la FTQ qui se tiendra à Québec en novembre prochain. Daniel Boyer a pour sa part annoncé qu'il sollicitera un troisième mandat au poste de président.

«C'est avec une grande fierté que j'ai servi les travailleurs et travailleuses tout au long de ma carrière de près de 40 ans. Après 2 mandats comme secrétaire général, le temps est venu de tirer ma révérence et de passer le flambeau à la relève. Je suis également heureux que le président Daniel Boyer ait l'intention de poursuivre son travail à la tête de la centrale

en se présentant pour un nouveau mandat, ce qui assure la stabilité de la FTQ. Ensemble, nous avons formé une belle équipe», a déclaré le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux.

Daniel Boyer a profité de cette annonce pour remercier Serge pour le travail accompli. «Serge a été un compagnon de travail passionné et acharné au service



ERIC DEMERS

des travailleurs et travailleuses. En équipe, nous avons su mener à bien plusieurs dossiers, dont celui de la réforme de la gouvernance du Fonds de solidarité de la FTQ afin de lui redonner ses lettres de noblesse après plusieurs années difficiles. Ses conseils et

son talent de négociateur dans bon nombre de dossiers ont fait en sorte que la FTQ est encore plus forte et plus dynamique. Mission accomplie! Merci, Serge, pour tout le travail et les sacrifices que tu as faits pour faire en sorte que la FTQ reste incontournable.» ■

## Si la formation syndicale vous intéresse... ne manquez pas cet événement!

Les 9 et 10 avril prochain, la FTQ tiendra son deuxième Séminaire de réflexion sur la formation syndicale. Quelles sont les retombées de la formation syndicale dans nos milieux de travail? Comment peut-on favoriser, de manière concrète, le transfert des apprentissages dans l'action syndicale et mieux soutenir les formateurs et formatrices?

C'est notamment à ces questions que nous tenterons collectivement

de répondre au cours de ces deux jours.

Plus de 10 000 militants et militantes de la FTQ participent chaque année à des activités de formation syndicale. Des centaines de formateurs et formatrices sillonnent annuellement le Québec pour donner des cours aux militants et militantes sur divers enjeux syndicaux et sociaux. Ce n'est pas rien! La centrale et ses syndicats affiliés investissent énormément

d'énergie, de temps et de ressources pour soutenir une telle vigueur dans nos réseaux de formation. Et l'expérience nous démontre que le jeu en vaut la chandelle.

Bien que nous constatons des retombées concrètes de la formation syndicale, il demeure nécessaire de se questionner sur les retombées de nos efforts et d'en maximiser la portée. Venez enrichir les discussions et partager vos expériences lors de ce séminaire.

Formateurs et formatrices, exécutifs des syndicats locaux, directions syndicales, conseils régionaux, conseillers et conseillères sont conviés à venir se prononcer sur le sujet les 9 et 10 avril, à l'hôtel Sandman, à Longueuil.

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, nous vous invitons à contacter votre syndicat ou votre conseil régional. Faites vite, les places sont limitées! ■

## Le respect, ça se manifeste !

Compte tenu des années d'austérité néolibérale et de leurs impacts sur les femmes, des violences sexistes et sexuelles partout, des attaques de trolls envers les femmes sur les médias sociaux, de la persistance de discriminations et d'inégalités en milieux de travail... ce thème s'est naturellement imposé cette année.

Pour le *Collectif 8 mars*, il est plus que temps d'agir, individuellement et collectivement, en faveur de l'égalité et des droits des femmes, car le respect, c'est une valeur qui se manifeste !

Un numéro du bulletin *NouvElles* en condition féminine sera disponible en février.

### Journée internationale des droits des femmes – 8 mars 2019

Cette année, le *Collectif 8 mars*, dont la FTQ est membre, a décidé de souligner l'importance de cette journée en la renommant *Journée internationale des droits des femmes*. Cette appellation – déjà utilisée ailleurs – vise à redonner une perspective militante et féministe à l'événement et rappelle l'importance de continuer de dénoncer les nombreuses discriminations, inégalités et violences faites aux femmes.



LE COLLECTIF 8 MARS, AGENCE : UPPERKUT, DIRECTION ARTISTIQUE ET DESIGN GRAPHIQUE : SARA DUBOST-DELIUS.

#### Le matériel est disponible à votre conseil régional FTQ seulement :

- ▼ Affiche (incluant un manifeste au verso) gratuite;
- ▼ Autocollant gratuit;
- ▼ Épinglette : 3 \$ l'unité.

Visitez régulièrement le site [www.femmes.ftq.qc.ca](http://www.femmes.ftq.qc.ca) ainsi que la page Facebook du comité de condition féminine de la FTQ (<https://www.facebook.com/ccf.ftq>) pour connaître les activités organisées et participer en grand nombre.

Bon 8 mars et bonnes activités solidaires! ■

### DEUXIÈME ÉDITION

## École des femmes de la FTQ

L'École des femmes est une occasion de formation unique pour les femmes du mouvement syndical. Une semaine pour réseauter, échanger sur plusieurs thématiques, entre autres, la place des femmes dans la société et dans l'économie québécoise, ainsi que pour développer des stratégies pour répondre aux défis auxquels elles font face.

Les participantes seront ainsi amenées à réfléchir à l'importance de leur implication et de leur engagement pour développer une influence dans leur milieu respectif et contribuer à la consolidation d'une société prospère et solidaire.

L'École des femmes réunira plusieurs conférencières de renom qui partageront leurs connaissances sur divers enjeux. Parmi les activités prévues se tien-

dra un panel « Femmes et pouvoir » avec des invitées telles que Françoise David et Magali Picard. De plus, une grande conférence d'ouverture sur l'égalité sera présentée par Aurélie Lanctôt. Enfin, les participantes prendront part à diverses activités sociales afin de bâtir des solidarités!

Inscrivez-vous rapidement : les places sont limitées à 20 participantes par groupe!

- **Groupe relève :** Ce groupe vise à former la relève en permettant aux militantes de mieux prendre leur place.
- **Groupe santé et sécurité du travail :** Ce groupe vise à équiper les militantes en santé et sécurité du travail.
- **Groupe leadership :** Ce groupe vise à soutenir le leadership des dirigeantes.

Pour plus de renseignements, consultez la page Web de l'événement : <https://femmes.ftq.qc.ca/ecole-femmes-2019>.

Téléchargez le formulaire d'inscription sur cette page et envoyez-le à Nicole Leblanc par courriel ([nleblanc@ftq.qc.ca](mailto:nleblanc@ftq.qc.ca)), par télécopieur (514 383-0502) ou par la poste : 565, boul. Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3. ■

## L'avenir de l'information vous préoccupe ?

Vous n'êtes pas seuls ! Les enjeux d'accès et de qualité de l'information font couler beaucoup d'encre par les temps qui courent.

Pas une semaine ne se passe sans que l'on annonce des fermetures de journaux et des mises à pied. Dans le contexte de la révolution numérique où les géants du Web (notamment Google, Amazon, Facebook, Apple) sont venus modifier en profondeur l'écosystème dans lequel évoluent les médias d'information traditionnels, ceux-ci, particulièrement la presse écrite et les médias locaux

et régionaux, vivent une réelle crise.

Parce que la qualité et la diversité de l'information, partout au Québec, sont des enjeux de société qui nous concernent tous et toutes, la FTQ vous convie à une journée de réflexion sur la crise des médias qui se tiendra à l'ITHQ, le samedi 13 avril prochain.

Des conférenciers et conférencières seront présents pour faire un état des

**NOUS SOMMES À LA CROISÉE DES CHEMINS ET LES ACTIONS QUI SERONT POSÉES PAR NOS GOUVERNEMENTS DANS LES PROCHAINES ANNÉES SERONT DÉTERMINANTES POUR LA SURVIE DES MÉDIAS D'INFORMATION ET, PAR RICOCHET, POUR LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI DANS CE SECTEUR.**

lieux des transformations du secteur de l'information, nous aider à identifier les répercussions concrètes dans nos milieux de travail et à réfléchir collectivement aux initiatives émergentes et étrangères d'encadrement et de financement ainsi qu'aux meilleures politiques publiques à mettre en œuvre.

Pour plus de détails et pour vous inscrire : <https://ftq.qc.ca/journee-reflexion-medias>. Le nombre de places étant limitées, nous vous invitons à vous inscrire rapidement. ■



### 14 FÉVRIER

## Journée de reconnaissance des délégués sociaux et déléguées sociales de la FTQ

Depuis son Congrès de 2010, la FTQ a fait du 14 février la *Journée de reconnaissance des délégués sociaux et déléguées sociales* (DS). Il est important pour la centrale de souligner lors de cette journée tout le travail accompli par les DS auprès de leurs confrères et consœurs, et ce, chaque jour de l'année.

« Le rôle des délégués sociaux et déléguées sociales de la FTQ est important. Il permet à nos membres de garder leur dignité lorsqu'ils traversent de graves problèmes. Et des problèmes, il y en a, que ce soit de l'épuisement professionnel, du harcèlement psychologique, de la violence au travail, de la détresse ou de la toxicomanie. C'est avec beaucoup de reconnaissance et de fierté que nous saluons tout votre travail. Encore une fois, merci ! », rappelle le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux.

Le 14 février, saluons le travail des quelque 3000 délégués sociaux et déléguées sociales de la FTQ qui donnent de leur temps pour venir en aide à leurs collègues qui traversent des épreuves.



Au début décembre 2018, une délégation de la FTQ s'est rendue à Katowice en Pologne à l'occasion de la tenue de la COP24, la conférence de l'ONU sur le climat. Les syndicats de toute la planète participent en grand nombre aux négociations entourant la transition énergétique juste. La COP24 a justement été l'occasion d'adopter la « Déclaration de Katowice sur la transition juste » qui invite les pays signataires à prévoir des mesures de soutien pour tous les travailleurs et travailleuses affectés par l'abandon et la réduction des énergies fossiles comme le pétrole, le charbon et le gaz naturel. La délégation était composée de Marc Globowski et de Pierre Tourville (SEPB), Manon Bertrand (Métallos), ainsi que d'Atim León et Patrick Rondeau (FTQ). Le vice-président aux affaires publiques et corporatives du Fonds de solidarité FTQ, Mario Tremblay, accompagnait la délégation.



# ÉCOLE DES FEMMES

## Métier : boucher

### Un centre de formation qui change des vies

Denis De Lagarde est boucher à l'épicerie IGA de la rue Frontenac à Montréal depuis six mois. La fermeture de l'imprimerie pour laquelle il a travaillé plusieurs années l'a forcé à faire un retour aux études. Il s'est alors inscrit au centre de formation pour adultes Champagnat qui offre plusieurs services

**LE CFACQ EST UN CENTRE SPÉCIALISÉ DANS LA FORMATION CONTINUE. IL A POUR MISSION DE DÉVELOPPER ET D'OFFRIR DES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE DESTINÉS AUX TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES EN EMPLOI, AUX GENS EN RÉINSERTION À L'EMPLOI, AUX IMMIGRANTS QUI REPRÉSENTENT UNE NOUVELLE MAIN-D'ŒUVRE, AUX JEUNES QUI DÉSIRENT TRAVAILLER À TEMPS PARTIEL PENDANT LEURS ÉTUDES, AINSI QU'À TOUS CEUX ET CELLES QUI DÉSIRENT FAIRE LEUR ENTRÉE DANS LE COMMERCE DU DÉTAIL ET DE L'ALIMENTATION.**

d'assistance aux adultes ayant une déficience visuelle, motrice ou auditive. Denis est oraliste, c'est-à-dire qu'il est malentendant de naissance, mais qu'il est capable de s'exprimer verbalement, aidé par des appareils auditifs.

Le Monde ouvrier l'a rencontré au Centre de formation de l'alimentation et du commerce du Québec (CFACQ) du syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce du Canada (TUAC) sur la rue Crémazie à Montréal.

« C'était important pour moi de travailler, de gagner ma vie et c'est les gens de l'école Champagnat qui m'ont fait connaître le centre de formation des TUAC. Le directeur du CFACQ, Léo Lavoie, a trouvé que j'étais un gars assez débrouillard alors il m'a offert de suivre la formation de boucher. Je n'avais rien à perdre, alors j'ai accepté. Au début, j'ai trouvé ça dur un peu parce que je ne connaissais rien au métier, mais j'ai adoré ça et je le remercie mille fois de m'avoir envoyé dans cette direction », raconte Denis.

Après une formation de trois mois lors de laquelle il a appris tous les rudiments du métier, Denis a fait un stage chez Métro et au Super C. Il a ensuite été accompagné dans ses démarches de recherche d'emploi.



La salle d'épicerie du CFACQ permet aux étudiants et étudiantes d'apprendre tous les rouages du métier, du fonctionnement des caisses aux techniques de présentation des étalages.

Le travail de boucher consiste à couper, à désosser et à préparer la viande et la volaille vendues dans les comptoirs de l'épicerie ou en fonction des demandes de la clientèle. Les bouchers hachent et tranchent de la viande en utilisant différents outils (couteaux, hachoirs, etc.). Ils dressent des assortiments spéciaux pour l'étalage, ficellent des rôtis et enveloppent les produits préparés selon les besoins des clients.

« QUAND J'ÉTAIS JEUNE, J'ACCOMPAGNAIS MA MÈRE QUAND ELLE ALLAIT CHEZ LE BOUCHER, MAIS JE N'AI JAMAIS PENSÉ FAIRE ÇA. AUJOURD'HUI, C'EST MOI QUI SUIS DERRIÈRE LE COMPTOIR À RÉPONDRE AUX BESOINS DES CLIENTS ! »

### Le plaisir de travailler avec le public

« Je suis un bon travailleur, je vais vite et j'ai du plaisir à travailler. Il faut bien connaître ses produits pour répondre aux besoins des clients. Le public est généreux et ils sont satisfaits. Moi, je garde toujours le sourire ! »

### Un travail d'équipe

« On travaille en équipe de trois ou quatre personnes. Ce n'est pas toujours évident avec un handicap, certaines personnes ont de la difficulté avec ça, mais quand ils voient que ça roule bien, il n'y a plus de problème. »

Merci à Roxane Larouche et à Léo Lavoie des TUAC d'avoir rendu cette entrevue possible. Rendez-vous dans la section Vidéos du site de la FTQ pour voir les reportages vidéo des chroniques métier du Monde ouvrier. ■



PHOTOS ERIC DEMERS

## Cinquante ans d'actions pour la francisation

Il y a cinquante ans cette année, le 11<sup>e</sup> Congrès de la FTQ adoptait la première politique linguistique de son histoire. Le secrétaire général de l'époque, Fernand Daoust, était l'initiateur de cette idée qui était un peu révolutionnaire pour l'époque.

En effet, à la fin de cette décennie qualifiée de Révolution tranquille, le combat pour le français comme langue nationale était à son apogée. Nous étions alors dans la crise linguistique de Saint-Léonard, des manifestations en faveur d'une université McGill en français et dans la controverse entourant l'adoption du « bill 63 » de l'Union nationale.

Conséquemment, le combat pour le français comme langue du travail devenait de plus en plus un enjeu syndical. Il était normal pour la FTQ d'adopter une telle politique linguistique, quoique plusieurs militants ne comprenaient pas cette nécessité, comme le rappelle André Leclerc, ancien conseiller syndical de la FTQ, dans

son ouvrage consacré à Fernand Daoust<sup>1</sup>. Tout en étant un peu prudent sur certaines positions linguistiques, cette politique affirmait au 1<sup>er</sup> article que le français devait « devenir la langue de travail normale et courante à tous les paliers de l'activité économique au Québec »<sup>2</sup>.

### Une exposition sur les campagnes en francisation

Le contexte du 50<sup>e</sup> anniversaire de cette politique linguistique permettra de faire une rétrospective des diverses campagnes en

1. Fernand Daoust 02: Bâtitteur de la FTQ, 1964-1993

2. Politique linguistique adoptée lors du 11<sup>e</sup> Congrès de la FTQ, 21 novembre 1969 (<https://francisation.ftq.qc.ca>)



faveur du français qu'a menées la FTQ depuis cette époque. Grâce à la contribution financière du Secrétariat à la politique linguistique du ministère de la Culture et des Communications, une exposition portant sur les campagnes en faveur du français sera inaugurée pendant les activités entourant la Journée internationale du français, le 20 mars prochain.

Cette exposition permettra non seulement de faire un historique de diverses luttes syndicales comme celle de General Motors de 1970 ou celle des « gens de l'air » pendant la décennie 1970. Plusieurs campagnes thématiques

ou sectorielles seront aussi présentées comme la campagne « ILYA » sur la sécurité au travail et on se rappellera aussi les diverses campagnes vidéo présentes sur le portail [languedutravail.org](http://languedutravail.org), qui est aussi une initiative du service de la francisation de la FTQ. Une attention particulière sera aussi accordée aux efforts importants que mènent plusieurs syndicats en faveur d'une francisation efficace pour les travailleuses et travailleurs issus de l'immigration.

Cette exposition sera présentée dans l'édifice du Fonds de solidarité FTQ à Montréal pendant la Semaine du français au travail (18 au 22 mars 2019). Par la suite, elle sera disponible pour les syndicats affiliés ou les conseils régionaux qui en feront la demande.

Nous vous invitons aussi à consulter la section Francisation du site Internet de la FTQ (<https://francisation.ftq.qc.ca>) pour connaître les autres activités qui se tiendront pendant cette semaine du français au travail. ■

## Semaine de la relève syndicale 2019

Parce que nous sommes soucieux de créer des ponts entre les générations et d'inclure un nombre croissant de jeunes dans nos instances, nous devons être à l'écoute.

C'est par le dialogue que nous arriverons à promouvoir et à augmenter la participation des jeunes à nos activités et à la vie démocratique au travail et dans la société.

C'est dans ce contexte que la FTQ est particulièrement fière d'inviter, pour une huitième année consécutive, ses syndicats affiliés à participer en grand nombre à la Semaine de la relève syndicale, qui se tiendra du 15 au 18 avril 2019.

Tout au long de la semaine, les comités des jeunes et les jeunes militants et militantes organiseront des activités afin de sensibiliser le milieu syndical à l'importance de bien préparer la relève.

Cette semaine thématique a également comme objectifs de favoriser une meilleure participation des jeunes travailleurs et travailleuses dans les instances syndicales et une plus grande mobilisation face aux luttes à venir.

Les syndicats affiliés à la FTQ sont invités à organiser des activités d'intégration dans leurs structures. La FTQ prépare quelques activités, dont le très populaire 5 à 7 des jeunes qui se tiendra au 2<sup>e</sup> étage de l'édifice FTQ le 18 avril prochain.

Nous vous invitons à y participer en très grand nombre pour que cette Semaine de la relève syndicale soit, encore cette année, un vif succès. Pour en savoir plus, suivez le comité des jeunes de la FTQ sur Facebook ou consultez le site Internet de la FTQ (<https://ftq.qc.ca/semaine-de-la-releve-syndicale>). ■

**CETTE SEMAINE DE MOBILISATION EST L'OCCASION POUR LES JEUNES DE S'IMPLIQUER DANS LEUR ORGANISATION ET D'EXPRIMER LEURS PRÉOCCUPATIONS ET LEURS ATTENTES PAR RAPPORT AU MONDE SYNDICAL.**

## Une région mobilisée et solidaire!

Depuis 1993, la coalition intersyndicale du Suroît COTON-46 se donne comme objectif de perpétuer le courage et la détermination des ouvriers et ouvrières du coton qui menèrent une héroïque et victorieuse grève pour la syndicalisation en 1946.

Réunissant les organisations syndicales de la région du Suroît, dont le conseil régional FTQ, COTON-46 œuvre depuis plus de 25 ans à mobiliser la solidarité régionale pour appuyer les luttes des syndicats, comme ce fut notamment le cas lors de la grève de CEZinc en 2017. En effet, pendant les 10 mois que le conflit a duré, COTON-46 a apporté son soutien de différentes façons, que ce soit par l'organisation de dîners-grillades ou par sa présence sur les lignes de piquetage. Chaque fois, des centaines de personnes prenaient part aux activités pour encourager la solidarité intersyndicale.

COTON-46 c'est aussi se servir de la force du mouvement syndical pour contribuer au développement économique, social

et culturel de la région. Depuis 1993, COTON-46 a distribué plus de 250 000 \$ dans la région du Suroît en aidant divers organismes communautaires ou en investissant dans des projets qui correspondaient aux valeurs du mouvement syndical comme le démarrage d'une école-entreprise destinée aux jeunes chômeurs, la construction d'un monument en hommage aux grévistes de 1946 ou même la construction de pistes cyclables.

### Des activités rassembleuses pour soutenir la région!

Chaque année, COTON-46 organise une activité, combinée à son populaire tirage d'un prix de 1 000 \$, qui lui permet d'amasser la somme de 5 000 \$ qui est remise à un organisme de la région ou investie dans un projet.

Ainsi, pendant une dizaine d'années la coalition intersyndicale a tenu un bazar. Chaque année, les membres répondaient toujours à l'appel avec enthousiasme en faisant don d'articles qu'ils n'uti-

lisaient plus. Les syndicats affiliés de COTON-46 faisaient le tour des usines et des institutions syndiquées avec un camion-remorque afin de ramasser les articles pour le bazar.

Par la suite, COTON-46 a mis sur pied son célèbre rallye automobile qui permettait également d'amasser 5 000 \$ chaque année. Ce rallye alliait découvertes de coins pittoresques de la région et visites de producteurs locaux tout en apprenant davantage sur l'histoire de la région dans le plaisir.

Le 6 octobre dernier avait lieu la 14<sup>e</sup> et dernière édition du rallye. Les profits de cette dernière édition ont été remis à Espace Suroît, un organisme communautaire qui œuvre à la prévention de toutes les formes de violences faites aux enfants.

Voulant sans cesse se renouveler, COTON-46 proposera une nouvelle activité en 2019 afin que la coalition intersyndicale poursuive sa contribution au développement de la région. On vous tient au courant! ■



Le président de COTON-46, Pierre Lagrenade, a reçu une ovation lorsqu'il a annoncé la dernière édition du rallye.

## Tournée régionale sur la transition énergétique

En 2019, la FTQ va poursuivre sa tournée de toutes les régions du Québec afin de promouvoir une transition juste de l'économie des régions du Québec. Cette tournée se fait en collaboration avec le Fonds de solidarité de la FTQ et l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC).

Après la Mauricie et le Centre-du-Québec et le Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la tournée va se poursuivre les 13 et 14 février en Outaouais, les 6 et 7 mars sur la Côte-Nord et les 14 et 15 mars en Montérégie. Il s'agit de rencontres qui se déroulent sous la forme de journées de réflexion au cours desquelles les participants et participantes font le point sur les impacts de la transition énergétique vers une économie plus verte. Lors de ces journées, les conférenciers brossent un portrait socio-économique de chacune des régions afin que tous soient bien au fait des impacts des changements climatiques pour leur communauté.



Cette tournée s'adresse aux personnes qui s'intéressent au développement économique de leur région. L'horaire est disponible sur le site de la FTQ à <https://ftq.qc.ca/tournee-regionale-ftq-fonds>. Vous pouvez vous inscrire en communiquant avec votre conseil régional.

Il n'y a aucuns frais d'inscription. ■

22 000 \$ POUR CENTRAIDE

## Une implication des conseils régionaux de la FTQ de la Montérégie qui fait la différence!

Le 21 septembre dernier, les conseils régionaux FTQ de la Montérégie (Richelieu, Haute-Yamaska et du Suroît) ont tenu la 6<sup>e</sup> édition de leur tournoi de golf au profit de Centraide Richelieu-Yamaska et Centraide Sud-Ouest.

Malgré le vent et la pluie, plus de 130 golfeurs et golfeuses ont foulé dans l'enthousiasme le parcours du club de golf Saint-Césaire, près de Marieville. Commanditaires, participants et participantes ont permis de recueillir 22 000 \$ partagés en parts égales entre Centraide Sud-Ouest et Centraide Richelieu-Yamaska.

Pour les présidents et présidente des conseils régionaux de la Montérégie, Daniel Mallette (du Suroît), Luc Martel (Richelieu) et Manon Lapalme (Haute-Yamaska), ce rendez-vous annuel est un véritable message d'espoir à la centaine d'organismes communautaires de la Montérégie à qui Centraide vient en aide.

«Le financement est le nerf de la guerre pour les organismes à qui nous venons en aide dans la région et qui font des exploits formidables avec des moyens limités. Cette solidarité et cette générosité nous aideront à accomplir notre mission de lutter contre la pauvreté et l'exclusion en soutenant un vaste réseau d'organismes», expliquent les présidents et présidente des conseils régionaux de la Montérégie.

Présent à l'événement, le président de la FTQ, Daniel Boyer, a souligné la contribution exceptionnelle de Centraide au réseau unique des délégués sociaux et déléguées sociales de la FTQ. «La précarité existe partout, même dans nos milieux de travail. Pour y faire face, nous développons, en partenariat avec Centraide, des réseaux d'entraide dont les délégués sociaux et les déléguées sociales sont la pierre angulaire. Merci aux conseils régionaux d'en accepter la responsabilité et merci à Centraide de nous aider à les aider», a-t-il mentionné.

Merci à tous et à toutes pour ce grand succès! Une septième édition aura lieu en septembre 2019. ■



De gauche à droite : Vincent Mercille-Barrette, Métallos-6486; Daniel Demers, CRFTQ Montérégie; Steve Hickey et Colette Cummings, Centraide Sud-Ouest; et Daniel Mallette, CRFTQ du Suroît.

## Une tradition populaire au CRFTQMM



Le secrétaire général et le président du CRFTQMM, Vincent Leclair et Marc-Édouard Joubert, ainsi que le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux.

Le 15 janvier dernier, plus de 90 militants et militantes ont participé au traditionnel «5 à 8 de janvier» du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain (CRFTQMM). Depuis plusieurs années, cet événement permet notamment aux personnes militantes de discuter avec l'un des dirigeants de la FTQ des grands dossiers qui occuperont la centrale au courant de l'année qui vient. Cette année, le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, est venu parler, entre autres, de transition énergétique juste, des relations avec le nouveau gouvernement au Québec, de la campagne sur l'assurance médicaments publique et universelle et des élections fédérales.

S'en est suivi une période de questions animée lors de laquelle les personnes participantes ont exprimé leurs préoccupations face à plusieurs enjeux. Il a été notamment question de la tenue d'états

généraux du syndicalisme pour redynamiser le mouvement syndical, du phénomène des «gilets jaunes» en France et de ses impacts possibles au Québec, des prochaines élections fédérales en lien avec le conflit de travail à Postes Canada et des impacts de la transformation numérique. L'enjeu de la santé psycho-

logique des travailleurs et travailleuses, ainsi que la modernisation de nos lois en santé et sécurité du travail ont aussi été au cœur des échanges.

### Une année de congrès

Le secrétaire général de la FTQ en a profité pour rappeler la tenue du prochain Congrès de la FTQ en novembre prochain. Celui-ci se tiendra dorénavant sur quatre jours. Le CRFTQMM invite les membres à lui partager les résolutions qu'ils voudront mettre de l'avant. Ces résolutions seront votées lors de la prochaine assemblée d'orientation du CRFTQMM le lundi 8 avril 2019.

Suivez le conseil sur Facebook: [facebook.com/crftqmm](https://facebook.com/crftqmm). ■

### Contribuer au Noël d'un enfant



Depuis maintenant trois ans, le Conseil régional FTQ Haute-Côte-Nord Manicouagan profite de la période des Fêtes pour parrainer des enfants de milieux défavorisés de la région.

Cette année, c'est dans le cadre de l'activité «Contribuer au Noël d'un enfant» du député Martin Ouellet que les syndicats affiliés se sont impliqués. Cette activité a permis de faire une différence dans la vie de plus de 140 enfants en leur permettant de déballer un cadeau de Noël.

Merci aux membres du Conseil régional FTQ Haute-Côte-Nord Manicouagan et à l'an prochain! ■

# Il faut améliorer la part des revenus du travail

Extraits de la fiche technique n°22 de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), disponible à <https://irec.quebec/publications/fiches-techniques/reduire-les-inegalites-il-faut-ameliorer-la-part-des-revenus-de-travail>.

**SUITE DE LA UNE**

Pendant longtemps, les parts respectives de la rémunération du travail et du capital dans le partage du revenu national sont restées relativement stables. Mais avec l'intensification de la mondialisation et la capacité toujours plus importante des entreprises à délocaliser leurs établissements, les travailleurs, en particulier les moins qualifiés, ont perdu une part significative de leur pouvoir de négociation. Dans les pays développés, la part de la rémunération du travail (PRT) aurait ainsi commencé à diminuer pendant les années 1980 et atteint un seuil plancher juste avant que n'éclate la crise financière de 2008. Selon les calculs d'une étude publiée en 2017 dans les *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI, entre 1991 et 2014, la PRT aurait décliné dans 29 des 50 plus grandes économies du monde.

Le graphique (données du Québec) illustre une tendance très claire à la baisse de la PRT sur



l'ensemble de la période. Entre le sommet de 1981 (58,4% du PIB) et le creux atteint en 1999 (50,4%), on mesure une baisse de 8 points de pourcentage, soit une diminution beaucoup plus importante (le double) que la moyenne des pays développés calculée par les chercheurs du FMI. Pendant la même période, les profits des entreprises sont passés de 22,1% à 25,9% du PIB. C'est seulement après la Grande Récession qu'on a pu voir la part de la rémunération des salariés repasser enfin au-dessus de 52% et s'y tenir jusqu'à aujourd'hui, alors que de leur côté les profits des entreprises ne baissent que d'un point de pourcentage.

Ce qui est certain, c'est que la stagnation de la PRT au cours des deux dernières décennies a eu un impact significatif sur les inégalités de revenu. Comme le suggère Branko Milanovic dans une autre étude<sup>1</sup>, le déclin de la part des salaires dans une société où la richesse est de plus en plus concentrée dans

1. Branko Malinovic, *Increasing capital income share and its effect on personal income inequality*, Munich Personal RePEc Archive, MPRA paper, n° 67661, novembre 2015.

les mains d'une fraction des ménages les plus riches fait en sorte que ces derniers peuvent profiter de la hausse de la part dévolue à la rémunération du capital, mais également de la hausse de la rémunération des classes de travailleurs les mieux rémunérés. Au final, ce sont les travailleurs les moins qualifiés qui sont les plus frappés. Pire, cet accroissement des inégalités a aussi tendance à freiner la croissance économique et la croissance de la productivité du travail,

ce qui ne fait qu'empirer le déclin de la part du travail.

La progression plus rapide de la rémunération moyenne des employés au Québec au cours des derniers mois reflète le contexte particulier d'un marché du travail près du plein emploi, avec un taux de chômage autour de 5,5%, ce qui ne s'est pas vu depuis des décennies. Néanmoins, le redressement des revenus du travail reste fragile. Le temps est donc venu d'améliorer de façon significative la

PRT en donnant un signal clair qu'il est important de redonner du pouvoir d'achat aux salariés, et en particulier à ceux au bas de l'échelle. Le nouveau gouvernement du Québec devrait s'engager à bonifier le salaire minimum à 15\$. Ce serait là le signal à donner pour signifier que le développement économique, dans un contexte de transformation technologique, passe obligatoirement par une répartition plus juste du revenu national. ■

## Rémunération des salariés et profit des entreprises au Québec (en % du PIB en termes de revenu)



Source : Statistique Canada, cansim 384-0037, Produit intérieur brut, en termes de revenus, provinciaux et territoriaux, annuel.

### SÉMINAIRE FTQ RETRAITE ET ASSURANCES 2019

## Plus que jamais concernés !

Plus que jamais les militantes et militants sont concernés par l'avenir de leur filet social tant en matière de retraite que d'assurances.

Après une décennie de réforme de notre système de retraite, sommes-nous enfin sur la bonne voie pour assurer une sécurité financière à la retraite pour les futures cohortes de travailleurs et travailleuses? Les perspectives économiques et financières à long terme des caisses de retraite sont-elles favorables ou, au contraire, y a-t-il ombre au tableau?

Il est temps de réfléchir à savoir si nous prenons réellement la place qui nous revient en matière de gouvernance. Est-ce que ce nouveau partage de risque est synonyme de partage dans les prises de décision? En ce qui concerne les assurances, le Colloque FTQ sur les régimes privés et public d'assurance médicaments a mis en lumière l'urgence d'inciter les personnes élues à aller de l'avant avec la mise sur pied d'un régime d'assurance



médicaments public et universel. À la veille des élections fédérales, il est temps de regarder où en sont les différents partis politiques sur cette question.

Les conférenciers et conférencières discuteront, entre autres, des changements législatifs récents qui toucheront nos régimes de retraite ainsi que des enjeux qui guettent le

dossier de la retraite et des assurances.

Le Séminaire FTQ sur la retraite et les assurances, qui se tiendra à l'Hôtel Westin de Montréal, les 19 et 20 mars prochain, constitue un moment privilégié pour réfléchir, mettre à jour ses connaissances, élaborer des stratégies et mobiliser les membres autour de ces

enjeux. Le formulaire d'inscription est disponible sur le portail de la FTQ à <https://formation-syndicale.ftq.qc.ca/retraite-assurances-2019>.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Manon Fournier par courriel au [fournier@ftq.qc.ca](mailto:fournier@ftq.qc.ca) ou par téléphone au 514 383-8039. ■

### 4<sup>e</sup> CONGRÈS MONDIAL DE LA CSI

## Renforcer le pouvoir des travailleurs et des travailleuses et changer les règles

Le président et le secrétaire général de la FTQ, Daniel Boyer et Serge Cadieux, ont participé au 4<sup>e</sup> Congrès mondial de la Confédération syndicale internationale (CSI) qui s'est tenu du 2 au 7 décembre dernier à Copenhague. Plus de 1200 personnes ont pris part aux débats en vue d'élaborer les politiques et de définir les priorités du mouvement syndical international pour les quatre années à venir.

Au terme du congrès, la secrétaire générale élue, Sharan Burrow, a déclaré : « Nous quittons ce Congrès unis pour Renforcer le pouvoir des travailleurs et des travailleuses et changer les règles. Le mouvement syndical international se bat pour la paix, la démocratie et les droits des travailleurs et travailleuses. Alors que le progrès technologique et les changements climatiques transforment le monde et que les populations émigrent, poussées par le désespoir ou par choix, nous devons assurer une transition juste. L'égalité pour tous les citoyens est au cœur de notre mandat. »

Les syndicats se sont engagés à :

- ▼ Syndiquer plus de membres;
- ▼ Responsabiliser les entreprises;
- ▼ Assurer une transition juste et des économies durables;
- ▼ Renverser la tendance à la faible croissance salariale;
- ▼ Combattre les inégalités;
- ▼ Augmenter les salaires minimums et réduire l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes;
- ▼ Combattre la discrimination et le racisme et lancer des actions contre la violence sexiste.

Les enregistrements vidéo officiels des séances en plénière et les discours des dirigeants seront disponibles à <https://congress2018.ituc-csi.org/multimedia>.



# À LA SOURCE

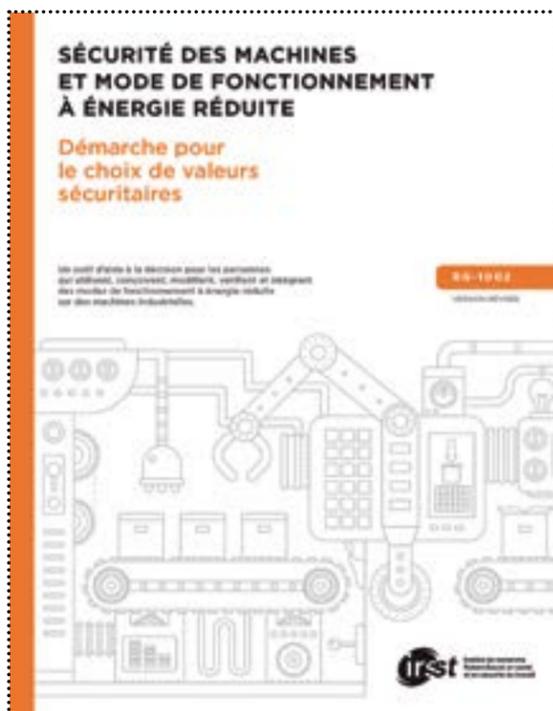
BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER / JANVIER-FÉVRIER 2019



## Deux nouveaux guides à l'IRSST pour réduire les risques dans l'utilisation des machines

L'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) a publié au cours de l'automne deux nouveaux outils abordant la sécurité des machines. Ces guides techniques visent à outiller les travailleurs et travailleuses lorsqu'ils doivent intervenir sur des équipements pouvant occasionner des lésions professionnelles. Avec le changement de réglementation en 2016, voici des outils intéressants pour vous mettre à jour.

### «Sécurité des machines et mode de fonctionnement à énergie réduite»



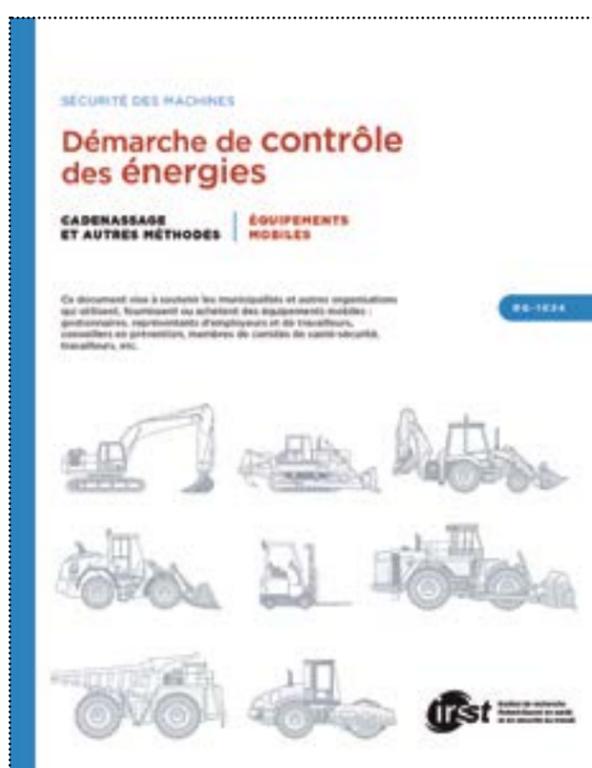
Ce premier outil vise spécifiquement le fonctionnement en mode énergie (vitesse, effort, température, etc.) réduite qui est utilisé lorsqu'une personne effectue un travail d'entretien, d'apprentissage, de recherche de défauts ou de nettoyage sur une machine sans pouvoir utiliser les dispositifs de sécurité habituels. Il existe pour certaines machines des normes spécifiques qui prescrivent des valeurs d'énergie à utiliser. Mais qu'arrive-t-il dans les cas où une telle norme n'existe pas? Ce guide propose une démarche pour faire face à cette situation, sous la forme d'un logigramme, des valeurs de référence et d'une liste de conditions pouvant influencer le choix des valeurs.

<https://www.irsst.qc.ca/publications-et-outils/publication/i/100998/n/securite-machines-modes-fonctionnement-energie-reduite-choix-valeurs-securitaires>

### «Équipements mobiles / Démarche de contrôle des énergies (cadenassage et autres méthodes)»

Depuis 2016, les équipements mobiles (camions à benne, surfaceuses, chariots élévateurs, etc.), doivent faire l'objet d'une procédure de cadenassage comme tous les autres équipements. Ce contrôle se fait par la mise en place d'une procédure de cadenassage. C'est précisément dans le but d'aider les intervenants des milieux de travail, y compris les travailleurs et travailleuses et leurs représentants, dans la sécurisation de leurs équipements mobiles que ce guide a été développé. Il contient une procédure principale de contrôle des énergies personnalisable avec un exemple de fiche complétée pour aider à la rédaction de vos propres procédures. Largement illustré et documenté, ce guide est un incontournable pour qui veut s'assurer que les équipements mobiles qu'il utilise sont sécuritaires.

<https://www.irsst.qc.ca/publications-et-outils/publication/i/101013/n/controle-energie>



28 AVRIL

## On se souvient

Parce que, chaque année, plus de 200 personnes meurent au travail ou à la suite d'un accident de travail, la FTQ invite ses syndicats affiliés à venir exprimer leur solidarité envers les familles des victimes en soulignant le *Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail* le 28 avril prochain.

Vous êtes tous invités à venir nous rejoindre en face de l'Assemblée nationale à partir de 15h afin de rappeler aux parlementaires leurs responsabilités par rapport à tous ces drames.

Parce que chaque vie compte et qu'un mort, c'est un mort de trop et qu'un accident de travail, c'est un accident de trop, Québec doit mieux protéger ses travailleurs et travailleuses.

Rappelons que la FTQ réclame depuis trop longtemps déjà que la Loi sur la santé et la sécurité du travail s'applique à tous les travailleurs et travailleuses du Québec. Encore aujourd'hui, plus de 80% des travailleuses et travailleurs sont exclus de l'application d'une grande partie de la loi et sont par le fait même victimes de discrimination, en raison du secteur économique et de leur métier. ■



CLÉMENT ALLARD

## Un vins et fromages à ne pas manquer!

Pour une vingtième année consécutive, la Fondation du Docteur Benoit Deshaies fait une collecte de fonds afin de soutenir les personnes accidentées du travail. L'activité aura lieu le 9 mai prochain au Centre Pierre-Charbonneau à 18 h.

Nous vous invitons à y participer en grand nombre afin de soutenir cet organisme qui fait un travail remarquable pour les personnes qui se retrouvent en grande difficulté à la suite d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle, puisque trop souvent notre système public actuel ne répond pas à leurs besoins.

En effet, le régime québécois de santé et sécurité du travail prévoit que les travailleuses et les travailleurs qui se blessent ou développent une maladie à cause de leur travail auront accès

aux soins nécessaires et à un remplacement de revenu afin de continuer à vivre dans des conditions dignes s'ils ne peuvent plus travailler. Mais il arrive trop souvent que le régime faille à son objectif. D'où l'importance de la Fondation du Docteur Benoit Deshaies qui permet aux travailleurs et travailleuses d'avoir accès à une écoute et à des conseils pour corriger leur

situation en plus d'avoir un ultime recours pour obtenir des expertises médicales et des traitements qui leur ont été refusés par les instances officielles.

Pour des informations supplémentaires sur le travail que la Fondation effectue depuis 1998, nous vous invitons à visiter son site internet : [www.fondationdrdeshaies.org](http://www.fondationdrdeshaies.org). ■



# Une politique maintenant obligatoire

**SUITE DE LA UNE**

Il s'agit d'un gain important pour les travailleurs et les travailleuses, puisque le harcèlement peut être la source de graves maladies psychologiques telles que des stress post-traumatiques, des dépressions sévères ou encore des troubles d'adaptation avec humeur anxiodépressive. Mais encore faut-il que la politique de harcèlement soit appliquée de manière active dans les milieux de travail et qu'elle ne demeure pas une simple mesure administrative pour satisfaire aux modifications législatives. Comme tout autre risque présent dans les milieux de travail, la prévention reste le meilleur moyen de protéger les travailleurs et travailleuses. Les syndicats doivent jouer leur rôle et s'assurer que les employeurs adoptent des politiques contre le harcèlement qui auront un réel impact dans les milieux de travail. Une bonne politique contre le harcèlement psychologique devrait donc s'assurer que l'employeur prend les moyens raisonnables pour prévenir et faire cesser toute situation de harcèlement, et ce, pour toutes les personnes qui sont présentes dans le cadre du travail, que ce soit un supérieur, un employé, un client, un

bénéficiaire ou encore un fournisseur.

**Les incontournables d'une politique contre le harcèlement psychologique :**

- Engagement ferme de l'employeur pour la prévention et la cessation de toute situation de harcèlement.
- Une définition de ce qu'est le harcèlement psychologique et sexuel.
- La nomination d'une personne responsable de la politique avec un réel mandat.
- L'identification des droits et des obligations de chacun.
- L'établissement d'un programme de formation et d'information adéquat.
- Un processus de plainte crédible, éthique et discret.
- La présence des mesures de redressement applicable en cas de situation de harcèlement (relocalisation de la personne salariée, compensation monétaire, mesure disciplinaire, etc.)

De plus, les syndicats devraient s'assurer que le processus de plainte est connu de tous et inspire la confiance autant aux présumés victimes qu'aux présumés harceleurs. L'enquête

devrait s'attarder à amasser les faits, et non les impressions. L'accompagnement dans le processus par la personne de son choix devrait être aussi prévu, ainsi que l'absence de représailles si une personne fait appel au processus de plainte sans qu'il aboutisse à la reconnaissance d'une situation de harcèlement.

Le traitement des situations de harcèlement est souvent délicat puisqu'il s'agit d'intervenir dans des relations interpersonnelles souvent tendues et conflictuelles, où il peut y avoir place à l'interprétation des intentions de chacun. La personne conseillère du syndicat doit prévoir du temps pour écouter et conseiller le travailleur ou la travailleuse en dehors de la présence de l'employeur. Souvent, la personne est déjà fragilisée par la situation vécue au travail lorsqu'elle approche son syndicat. L'accueil qu'elle recevra aura un impact important sur la suite du dossier et la personne représentant le syndicat se doit d'être disposée à l'écouter, sans minimiser les ressentis de la personne face aux événements qu'elle a vécus. Si la présumée victime se sent pressée par le temps, peu considérée ou constamment mise en doute, elle risque fort bien de ne pas revenir et

de cesser ses démarches, souvent au détriment de sa personne et de sa santé. Le représentant syndical ou la représentante syndicale doit également informer la personne du processus, de ce qu'il implique et des résultats qui peuvent en découler afin de s'assurer que le processus de plainte répond aux attentes de la personne. Le cas échéant, il est important de présenter toutes les options possibles et de laisser la personne décider de ce qu'elle désire entreprendre comme procédure. Pour les travailleurs et les travailleuses, les procédures, qu'elles soient judiciaires ou non, impliquent souvent un niveau de stress important. Dans un

contexte où la nature des événements a un impact sur la santé mentale des individus, il faut s'assurer que les procédures entreprises n'aggravent pas la situation. Ce qui peut représenter tout un défi!

Par ailleurs, dans l'éventualité où les mesures de prévention n'ont pas eu le résultat escompté ou que le processus de plainte de l'employeur ne convient pas, la loi prévoit que les travailleurs et les travailleuses ont maintenant jusqu'à deux ans après la dernière manifestation de harcèlement psychologique ou sexuel pour déposer une plainte. Cette disposition de la LNT est réputée faire partie intégrante de

toutes les conventions collectives du Québec. Ainsi, les personnes syndiquées peuvent déposer un grief jusqu'à deux ans après le dernier événement même si la convention collective prévoit un délai plus court pour le dépôt d'un grief.

En perspective, les avancées faites avec les modifications à la LNT sont importantes, mais il reste encore beaucoup à faire afin que ce soit reflété dans nos milieux de travail et que les travailleuses et les travailleurs du Québec soient réellement protégés. À la FTQ, nous maintenons qu'il est primordial de travailler davantage à la prévention des situations pouvant mener à des situations de harcèlement. ■



Pour télécharger la trousse d'information sur le harcèlement psychologique ou sexuel produite par la CNESST : <https://www.cnt.gouv.qc.ca/en-cas-de/harcelement-psychologique-ou-sexuel/index.html>

## Droit de refus au pont Champlain

Un mauvais étiquetage sur un abrasif utilisé pour le sablage du pont Champlain a mené à un droit de refus. Ce sont des électriciens qui ont soulevé le doute lorsqu'ils sont venus sur les lieux et ont constaté une grande quantité de poudre noire.

Les manœuvres et peintres suivaient pourtant les recommandations sécuritaires indiquées sur le produit. Lorsque des travailleurs ont commencé à avoir des démangeaisons, ils se sont mis à s'interroger le produit.

Le consortium responsable du chantier a pris la situation au sérieux et a fermé la section en attendant de trouver la réponse au problème. À la suite de l'intervention de la FTQ-Construction, des ventilateurs ont été installés et une enquête a été ouverte. Les étiquettes des produits utilisés n'indiquaient aucune concentration de substance dangereuse.

« Il y avait de la poudre partout au sol. Les ouvriers faisaient du balayage, la poussière montait dans les airs. On a même mis des ventilateurs pour la faire sortir », a expliqué à *La Presse* le responsable des dossiers de santé et sécurité à la FTQ-Construction, Simon Lévesque. Or, après l'enquête de l'hygiéniste, on a découvert que la concentration de plomb était supérieure à 1 000 particules par million, ce qui aurait dû faire changer la procédure sécuritaire. Ce sont entre 40 et 60 travailleurs qui auraient été exposés au produit. La Direction régionale de santé publique de Montréal procède actuellement

à un suivi médical avec les travailleurs. « Nous les avons rassurés : nous n'avons pas vu de problèmes de santé importants pour le moment. Mais ce n'est pas parce que nous n'en avons pas vu que nous devons arrêter là. Nous avons un suivi à faire », a indiqué le Dr Louis Patry de la

clinique de médecine du travail du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) dans un article paru dans *La Presse*.

L'enquête de l'hygiéniste tentera de déterminer si c'est effectivement le produit qui est en cause ou plutôt son contact avec les poutres métalliques.

### Des nouvelles normes et formations en construction

Le système d'étiquetage a changé dans les dernières années. Créée en 1988, la norme SIMDUT vise à protéger les travailleurs et travailleuses en

rendant accessible et claire l'information sur les produits dangereux au travail. Elle a été modifiée en 2015 pour y intégrer de nouvelles normes conformes avec les nouvelles découvertes scientifiques.

Depuis le 30 novembre 2018, l'ensemble de l'étiquetage des produits a changé pour suivre la norme SIMDUT 2015. Toutes les entreprises en construction devaient modifier leur étiquetage et revoir leur programme de prévention conformément avec les nouvelles normes.

Afin d'accéder aux chantiers, l'ensemble des travailleurs et travailleuses de la construction doivent suivre la formation d'attestation sécuritaire. Les personnes l'ayant suivie avant 2015 ont dû suivre une mise à jour afin de connaître le nouvel étiquetage et les nouvelles normes.

Les produits trouvés sur le pont Champlain ne répondaient pas aux critères SIMDUT 2015. ■



# Les ateliers de misère de Tehuacán

Le Monde ouvrier vous présente une série de trois articles sur les ateliers de vêtements de la région de Tehuacán au Mexique.

Le Mexique est un des pays les plus violents au monde. En 2017, c'est le pays qui a vu le plus grand nombre de journalistes assassinés avant la Syrie et l'Irak. C'est aussi 37 000 personnes disparues et 29 168 meurtres en 2017.

La violence du monde du travail s'inscrit dans ce contexte. On ne peut et on ne doit pas l'extraire de celui-ci. Les conditions de travail sont variables

d'une usine à l'autre, bien entendu, mais le salaire est toujours maigre. Au Mexique, le salaire minimum est de 5 dollars par jour (88 pesos par jour). Pour soutenir un niveau de vie comparable à celui d'un pays de Nord, il faut 1637 pesos par jour. Ça vous donne une petite idée...

Chaque matin, ce sont des dizaines de milliers de femmes et d'hommes qui

franchissent le seuil de ces usines pour confectionner des vêtements, principalement des jeans. La région est reconnue comme étant la « capitale du jeans ». Les travailleurs et les travailleuses ne viennent pas juste de Tehuacán; ils peuvent venir d'aussi loin que Veracruz qui est à plus de trois heures de route. Certains dorment à Tehuacán; d'autres font les allers-retours.

Chaque matin, six jours sur sept pour la plupart, c'est donc la même routine. Entre huit heures et

neuf heures, c'est la course pour être à temps. Si vous êtes en retard, vous êtes pénalisé sur votre salaire ou bien la porte est barrée et vous n'êtes pas payé du tout. Chaque matin, ce sont les gardiens de sécurité qui vous accueillent.

Le prochain article présentera les transformations importantes de l'organisation du travail dans les ateliers de vêtements de la région de Tehuacán

Pour voir une plus grande sélection de photos: <https://www.ericdemers.com/monde-ouvrier>. ■



Un chien fait son exercice devant une usine de jeans. Quand nous pensons aux ateliers de misère, nous pensons plus souvent au Sud-Est asiatique qu'au Mexique. Pourtant, le Mexique est un des grands fournisseurs de biens de consommation.



Des travailleurs et des travailleuses attendent l'ouverture des portes de l'usine. Dans la plupart des usines, les travailleurs et travailleuses sont engagés sous contrat. Le contrat peut être plus ou moins long. Souvent, le contrat est aussi court que quelques semaines seulement.



Une travailleuse court pour ne pas être en retard. Les travailleurs et les travailleuses sont pénalisés pour leur retard. Ils peuvent même perdre complètement leur journée de salaire.



Une travailleuse du vêtement montre ses mains tachées de teinture de jeans.



Un gardien de sécurité ouvre les portes de l'usine. La plupart des travailleurs et des travailleuses ne sont pas syndiqués, et s'ils le sont, c'est avec un syndicat « charro », un syndicat de complaisance.



Des travailleurs et des travailleuses mangent à proximité de l'usine. Généralement, aucun espace n'est prévu dans les usines pour les pauses.



Dans les grandes usines de Tehuacán, les travailleurs et travailleuses peuvent avoir à faire plusieurs heures d'autobus par jour pour se rendre au travail.



Des travailleurs et des travailleuses font la file le samedi soir pour encaisser leur paie. Les travailleurs et travailleuses de l'industrie du textile travaillent généralement 6 jours par semaine et leur salaire est moins de 15 \$ par jour en moyenne.

# MOUVEMENT DE PERSONNEL À LA FTQ

## Nouvelle conseillère régionale dans Laurentides-Lanaudière



Chantal Bertrand est la nouvelle conseillère régionale FTQ dans Laurentides-Lanaudière. C'est en quelque sorte un retour aux sources pour elle puisqu'elle est entrée dans la grande famille FTQ en 1997 comme secrétaire au Conseil régional FTQ Laurentides-Lanaudière. Par la suite, elle a occupé le poste de secrétaire au service de la recherche de la FTQ et, depuis 2010, celui de commis-comptable au service de la comptabilité de la FTQ.

Chantal a la fibre syndicale et une soif de justice hors du commun! Elle s'implique syndicalement depuis plusieurs années en siégeant notamment à l'exécutif de l'unité FTQ (SEPB-574) depuis 2010 et a participé à de nombreux comités de négociations.

Femme d'action et de terrain, au fil des ans, elle a suivi nombre de formations syndicales sur des sujets variés, participer à l'organisation d'événements et elle s'est impliquée dans de nombreux dossiers syndicaux qui lui tiennent à cœur.

Parions qu'avec toutes ces cordes à son arc, Chantal saura relever haut la main les nouveaux défis qui l'attendent! ■



## Nouveau conseiller au service de la santé et sécurité du travail (SST)

Diplômé d'anthropologie et d'ergonomie, François Ouellet a d'abord travaillé en

recherche sur les questions de santé mentale au travail puis sur le lien entre l'organisation du travail et la SST dans différents secteurs d'activité. Il a également donné un cours de santé mentale au travail au certificat en SST de l'Université de Montréal pendant quelques années.

Après un passage au sein de plusieurs groupes de recherche universitaires en SST, il obtient un poste de professionnel scientifique à l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST). De 2006 à 2018, il occupera successivement des fonctions de professionnel de recherche, d'agent de veille scientifique, de coordonnateur de champ de recherche et de conseiller en valorisation de la recherche et relation avec les partenaires. C'est lors de son passage à l'IRSST qu'il met un pied dans le monde syndical en occupant différentes fonctions syndicales au sein de la section locale 2957 du SCFP. Il siègera notamment à l'exécutif syndical qu'il présidera pendant quelques années. Pour François, ses nouvelles fonctions à la FTQ sont l'occasion de mettre à contribution toutes ses expériences professionnelles au profit de la SST dans les milieux de travail. Bienvenue à la FTQ! ■

## Journée d'information et de réflexion sur la cyberdépendance

L'utilisation d'Internet a un impact important sur notre quotidien. On s'y réfère, presque comme un réflexe, pour chercher des réponses à nos questions, pour lire l'actualité et même pour entretenir nos relations interpersonnelles. Les Québécois et Québécoises passeraient en moyenne 25 heures par semaine sur Internet. Mais quand est-il lorsque cette utilisation a un impact sur le travail? Quand devons-nous parler de dépendance? La cyberdépendance est-elle uniquement une question de nombre d'heures? Afin de réfléchir collectivement à ces enjeux, le comité alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances de la FTQ vous invite à une journée d'information et de réflexion.

### Frais d'inscription

Les frais d'inscription de 30\$ comprennent le repas du midi et excluent les frais d'hébergement. Pour vous inscrire, vous devez remplir la fiche d'inscription sur le portail de la FTQ: <https://ftq.qc.ca/journee-dinformation-de-reflexion-cyberdependance>. Faites vite, car les places sont limitées. Pour compléter votre inscription, vous devez faire parvenir un chèque libellé à l'ordre du Fonds d'éducation FTQ.

**Le 2 mai 2019 /** Inscription à 8h / Journée d'information et de réflexion à 9h / Centre de formation de l'alimentation et du commerce (CFACQ), 1200, boul. Crémazie E, Montréal H2P 3A6

## Bonne retraite Robert!

Après 44 années passées dans le milieu syndical, dont 34 à la FTQ, Robert Emond, prend une retraite bien méritée.

Diplômé de l'École des métiers de Montréal comme machiniste, Robert a travaillé dix ans à la mine de Fermont et a occupé plusieurs postes au Syndicat des Métallos, dont celui de vice-président de la section locale 5778 durant sept ans. Embauché à la FTQ en 1985, il y a exercé diverses fonctions, dont celles de conseiller régional dans Laurentides-Lanaudière et conseiller au service d'organisation (Comcor). Depuis vingt ans, il occupait le poste de conseiller au recrutement. Au fil des ans, Robert a travaillé avec six présidents et cinq secrétaires généraux à la FTQ!

«Ce fut un privilège de travailler à la FTQ et de voir cette grande organisation passer de 325 000 membres à plus de 600 000



aujourd'hui. Bravo à toutes les femmes et à tous les hommes qui ont contribué à l'ascension de la centrale. Je tiens particulièrement à souligner le travail des conseillers régionaux avec qui j'ai collaboré de près et qui ont fait croître la présence de la FTQ en régions.

«Je vous souhaite de continuer votre merveilleux travail qui permet aux hommes et aux femmes que nous représentons

d'accéder à de meilleures conditions de vie et de travail. Et je sais que ces batailles seront importantes dans les années qui viennent».

– Extrait du message que Robert a fait parvenir à ses collègues avant son départ à la retraite.

La grande famille de la FTQ te souhaite du temps pour toi et tes proches ainsi que la réalisation de projets à la hauteur de tes attentes. ■

## LES MOTS QU'IL FAUT

### Per diem

L'expression *per diem* est parfois employée en français, mais il s'agit d'un anglicisme inutile, lui-même emprunté d'ailleurs au latin.

Dans le domaine administratif, cette expression désigne l'indemnité prévue pour rembourser les frais quotidiens assumés par une personne en déplacement dans l'exercice de ses fonctions. Le plus souvent, il s'agit d'un montant forfaitaire pour couvrir les frais de séjour tels que le logement et les repas. De telles indemnités sont également accordées aux personnes qui siègent aux conseils d'administration ou à des commissions d'enquête.

On remplacera l'anglicisme *per diem* par *indemnité journalière*, *allocation quotidienne* ou *allocation journalière*. ■

Source : OQLF

### CLIN D'ŒIL SUR L'HISTOIRE

## La fameuse croix des gars de la United Aircraft!



En janvier 1974, les membres de la section locale 510 des TUA (Travailleurs unis de l'automobile) qui travaillent à la United Aircraft déclenchent la grève. La mise en place de la formule Rand étant un des principaux enjeux, c'est un conflit qui sera long, plus de 20 mois, et il sera parfois violent. Une des façons d'appuyer les travailleurs sera, entre autres, la vente de la fameuse croix fabriquée à partir de clous. Elle se vendra 3\$. Cet emblème restera pour toujours dans la tête des «34 Charlie» et des gars du 510. ■

## Daniel Mallette reçoit le prix Jefferson

Militant de tous les instants et de toutes les causes, fidèle photographe, homme au grand cœur, Daniel Mallette s'est vu remettre en décembre le Prix Jefferson pour l'engagement communautaire du Syndicat des Métallos. Cet ancien travailleur de Goodyear est responsable depuis 2007 de la solidarité internationale, de l'action politique et de la mobilisation. Il préside également depuis 20 ans le Conseil régional FTQ du Suroît et s'implique depuis encore plus longtemps au sein de la coalition intersyndicale COTON-46 qui stimule les solidarités dans la région de Salaberry-de-Valleyfield et du Suroît, qui organise des activités de financement pour les organisations communautaires et qui apporte son soutien à différentes luttes syndicales et sociales.



«Ça me touche énormément que mon organisation ait pensé à moi et j'en suis très reconnaissant», lance Daniel, qui est métallo depuis 1995 (section locale 919 – Goodyear), année de la fusion avec le Syndicat du caoutchouc (OUCA, 95 000 membres) pour lequel il a beaucoup milité. «J'ai une vision très positive de l'engagement. Sans celui-ci, on ne pourrait pas contribuer à bâtir un tissu de solidarité qui rend la vie meilleure à tous.»

## CONFLITS FTQ AU 31 JANVIER 2019

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
ABI	BÉCANCOUR	1030	MÉTALLOS-9700	2018-01-11 (LOCK-OUT)
CALÈCHES QUÉBEC INC.	QUÉBEC	20	TUAC-501	2018-07-25 (GRÈVE)
RÉSIDENTS DES BÂTISSEURS – MATANE	MATANE	48	UES 800	2018-11-13 (GRÈVE)

# Comment garantir l'accès à des contenus d'ici ?

## SUITE DE LA UNE

Certes, la question se pose quant à la protection de nos données personnelles, mais qu'en est-il des impacts sur notre vie en société ? On sait par exemple que le transfert très important des budgets publicitaires vers les nouveaux médias numériques ou les moteurs de recherche a contraint plusieurs médias traditionnels à fermer des salles de nouvelles ou à mettre à pied des journalistes à travers le monde. Quels sont les impacts de ces changements sur nos démocraties ; sur l'accessibilité et la qualité de l'information ? Les impacts peuvent être immenses et conduire à des situations plutôt dangereuses pour la société.

Ce développement grandiose du numérique a aussi des conséquences sur le développement de la culture québécoise et pour la protection de la langue française. Il devient en effet de plus en plus difficile d'aller dans une direction qui diverge de celle véhiculée par les acteurs majeurs du numérique que sont les GAFAs (Google, Apple, Facebook, Amazon) auxquels il faut ajouter Netflix, YouTube, Spotify, etc. Ces entreprises donnent accès à une multitude de contenus, et ce, sans être soumises aux mêmes règles que les entreprises d'ici en matière de droit d'auteur, de fiscalité, de taxation et de réglementation.

### Modernisation des lois

La Coalition pour la culture et les médias, dont fait partie la FTQ, vient de déposer un mémoire à un comité d'experts nommé par le gouvernement fédéral pour moderniser les lois canadiennes sur les télécommunications et la radiodiffusion.

La Coalition souhaite que notre secteur des

communications demeure un joueur d'influence qui saura répondre aux opportunités et aux défis associés à la révolution numérique tout en donnant un meilleur accès à des contenus québécois et canadiens. Dans ce contexte, la Coalition considère que nos gouvernements ont encore un rôle primordial à jouer dans le soutien et le rayonnement de notre culture et de nos médias, notamment par un encadrement législatif visant l'ensemble des diffuseurs (traditionnels ou numériques).

Il ne faut évidemment pas nier le fait que l'arrivée d'Internet et du commerce électronique, la dématérialisation des contenus culturels et autres, ainsi que les changements dans les habitudes de consommation des citoyens et citoyennes ont profondément déséquilibré l'écosystème culturel et médiatique.

Non seulement la concurrence de ces nouveaux médias est déloyale quant à la perception des taxes à la consommation, mais aussi au paiement de droits d'auteurs pour les divers créateurs de ces contenus. De plus, ces nouveaux médias n'ont pas à contribuer financièrement pour le développement des produits culturels d'ici, alors que les médias traditionnels ont l'obligation de le faire. Or, c'est souvent via ce financement que nous pouvons avoir des œuvres musicales, télévisuelles et cinématographiques qui nous ressemblent et qui contribuent à notre identité collective. Il s'agit pour la Coalition d'une véritable richesse collective qu'il faut préserver et dont il faut assurer le développement et l'accessibilité.

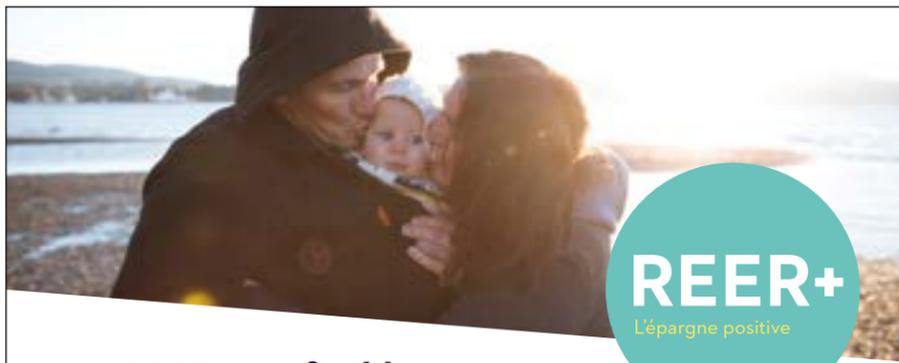
Une autre dimension importante de ce mémoire concerne la question de la «découvrabilité» ou de l'offre de produits



culturels venant des médias ou des GAFAs de ce monde. Constamment, ceux-ci nous proposent diverses suggestions musicales, télévisuelles ou autres. Ces propositions sont basées sur le calcul de leurs algorithmes qui repose non seulement sur nos données historiques de consommation personnelles, mais aussi sur l'expérience plus internationale de consommation. Comme l'offre de produits locaux ou alternatifs est souvent minime (par exemple, on retrouve moins de dix films québécois dans le catalogue de Netflix), les propositions nous éloignent souvent d'une offre variée et innovante de produits culturels. Difficile de se faire proposer un film québécois sur Netflix ou même des chansons en français via Spotify ou Apple Music puisque les algorithmes favorisent les grands succès planétaires, limitant ainsi la diversité des expressions culturelles.

### Continuité – Équité – Soutien

Ces trois objectifs initiaux de la Coalition demeurent ainsi d'actualité et sont à la base même des recommandations de la Coalition au groupe d'experts qui travaille à la révision de la Loi sur la radiodiffusion et de la Loi sur les télécommunications. Il faut espérer que le gouvernement fédéral ne viendra pas abandonner son rôle de régulateur et, conséquemment, de promoteur du maintien d'un écosystème de la culture et des communications qui est en mesure de développer nos talents et notre contenu, et ce, tant pour le marché local que dans un contexte de concurrence mondiale. ■



**REER+**  
L'épargne positive

## Un REER+ profitable qu'un REER ordinaire

Savez-vous pourquoi, lorsque vous épargnez dans votre REER au Fonds de solidarité FTQ, vous bénéficiez de **30% d'économies d'impôt supplémentaires** ?

**PARCE QUE LE FONDS A UNE MISSION UNIQUE : AIDER L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC.**

Il a l'obligation d'investir la majorité de ses actifs dans l'économie d'ici et de créer et maintenir des emplois chez nous.

En investissant dans votre REER au Fonds, vous posez un geste solidaire. Et pour cela, vous bénéficiez d'économies d'impôt additionnelles.

Vous avez de quoi être fier !

### Prêt à épargner avec le REER+ au Fonds ?



➤ Appelez au **1 800 567-3663**



➤ Visitez notre site **fondsftq.com**

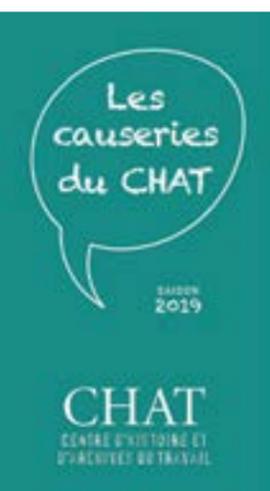
Veillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. On peut se procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web [fondsftq.com](http://fondsftq.com), auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

**FONDS**  
de solidarité FTQ

## Bienvenue à la FTQ

### REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / NOVEMBRE 2018 À JANVIER 2019

- ▼ **AIMTA** : Lefebvre transport – Lévis – Montréal, Les employés d'Aerotek des usines montréalaises de Bombardier et d'Airbus.
- ▼ **MÉTALLOS** : Office municipal d'habitation de La Sarre – La Sarre, Maison des organismes communautaires de Sept-Îles (MOCSI) – Sept-Îles, Rio Tinto Fer et Titane inc. – Sorel-Tracy, Convoyeur Continental & Usinage ltée – Thetford Mines, Trimax Sécurité inc. – Aquarium de Québec, Gestion 500 Place d'Armes inc. – Montréal, Centre de la petite enfance Touchatouille inc. – Port-Cartier, Syndicat de la copropriété TDC – Montréal, Trimax Sécurité inc. – Saint-Laurent, Production sécurité inc. – Lévis – Sainte-Foy – Québec (Lebourgneuf), Axia services – Saint-Jérôme – Trois-Rivières.
- ▼ **SCFP** : Location Lou-Cam plus inc. – Tous les établissements, Centre de la petite enfance la Rose des vents – Tous les établissements, Université de Montréal – Tous les établissements sur son territoire, CHU de Québec-Université Laval – Toutes les installations situées dans la région de Montréal où travaillent les employés de l'employeur, Société québécoise du cannabis – Saint-Jean-sur-Richelieu – Drummondville – Lévis – Québec (Lebourgneuf).
- ▼ **SEPB** : Caisse Desjardins du Centre-Nord de Montréal – Tous ses établissements, Groupe Services partagés Desjardins inc. – Complexe Desjardins (Montréal) – Saint-Laurent, La Librairie de Verdun – Montréal, Caisse Desjardins de la région de Saint-Hyacinthe – Tous ses établissements : Saint-Liboire, Saint-Dominique, Saint-Damase.
- ▼ **SPQ** : Ville de L'Île-Perrot – Tous ses établissements étant utilisés comme poste ou caserne, Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu – Tous ses établissements étant utilisés comme poste ou caserne.
- ▼ **SQEEES-298** : Société en commandite L'Image d'Outremont – Outremont.
- ▼ **TEAMSTERS** : Autobus Campeau inc. – Lachute – Morin-Heights, Signalisation de l'Estrie inc. – Sherbrooke, Tidan inc. – Montréal, Ville de Saint-Lin-Laurentides – Toutes les piscines gérées par la Ville de St-Lin-Laurentides – Tous les établissements de l'employeur, Covia Canada Ltée – Mirabel, Groupe Compass (Québec) ltée, opérant sous la raison sociale Chartwells – Montréal (Cégep de Rosemont), Sintra inc. – Rimouski.
- ▼ **TUAC** : Épicerie Jean-Marie Tremblay & Fils inc. – Dolbeau-Mistassini, Aliments Triumph – Québec, 2875446 Canada inc. Alimentation Limbour (Aliments Limbour) – Gatineau, Les Structures G.B. ltée – Rimouski, Carnaval de Québec inc. – Québec, 9116-5183 Québec inc. (Intermarché Gentilly) – Bécancour, Sobey's Capital incorporée – Saint-Pascal, Opérations de détail, une division de Metro Richelieu inc – Mont-Joli, Indigo Parc Canada inc. – Montréal, Indigo Parc Canada inc. (Le Cartier) – Québec, Groupe Compass (Québec) ltée – Montréal (Hôpital Maisonneuve-Rosemont).
- ▼ **UES-800** : 8415994 Canada inc. (Art of where) – Montréal, Indigo Parc Canada inc. – Dorval (Aéroport International Pierre-Elliott-Trudeau), Collège LaSalle – Montréal, Entretien Phénix inc. – Saint-Hyacinthe.
- ▼ **UNIFOR** : 2945-9344 Québec inc. (Duval Mazda) – Boucherville, Hospitalité R. D. (Aéroport) inc. (Hôtel Crowne Plaza Aéroport Montréal) – Montréal, Qualum inc. – Boucherville, Transport Yopier – La Doré, Nolicam Location de camions inc. – Saguenay.



## Invitez le CHAT à vous parler d'histoire !

Pour diffuser l'histoire syndicale, le Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT) offre un programme de causeries. Les 13 thèmes abordés montrent entre autres comment les syndicats ont été un moteur de l'évolution des salaires, source de la social-démocratie, actifs dans le changement politique ou artisans des droits des femmes. Parmi les 8 « causeurs » et « causeuses », un historien du syndicalisme, des archivistes et d'ex-syndicalistes qui croient que l'histoire syndicale est un moteur puissant de mobilisation qui nous connecte à ceux et celles qui se sont battus pour nos droits avant nous !

Vous pouvez télécharger le programme de causeries sur le site du CHAT au :

[http://www.archivesquebecoisestutravail.org/CHAT/PDF/Causeries\\_2019.pdf](http://www.archivesquebecoisestutravail.org/CHAT/PDF/Causeries_2019.pdf).

Pour en savoir plus, vous pouvez communiquer avec Janson L'Heureux Lapalme ([archivesdutravail@gmail.com](mailto:archivesdutravail@gmail.com) ou 514 599-2010). ■

## COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom	Prénom	
Syndicat ou organisme	Section locale	
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Employeur		
Téléphone Travail ( )	Poste	Résidence ( )
Courriel		Nombre d'exemplaires

Faire parvenir à : Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)  
565, boul. Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3